

Vivre à Ouessant *Insulaires et solidaires*

Bevañ en Eusa

Enezidi ha kengred

Après un mandat de six ans, au cours duquel nous avons essayé de travailler au mieux pour le bien public et pour appliquer notre programme, nous sommes dix à solliciter une nouvelle fois vos suffrages. Cinq Ouessantines et Ouessantins nous ont rejoints et apporteront une énergie, des compétences et un regard nouveaux.

Cette nouvelle campagne électorale vous permettra de nous faire part de vos remarques, de vos demandes non satisfaites, et même, le cas échéant, de vos déceptions.

La gestion d'une commune est de plus en plus complexe, particulièrement dans une île comme la nôtre qui a fait le choix de ne pas rentrer dans une intercommunalité. Elle nécessite beaucoup de travail des élus et du personnel avec les moyens forcément limités d'une commune de 800 habitants. Une île est une commune qui ne veut pas devenir un simple faire-valoir ou une vitrine touristique de collectivités plus importantes. Vivre et travailler au pays ! Bevañ ha labourat er vro ! Ce n'est pas qu'un slogan des années 70, c'est une nécessité vitale pour maintenir notre communauté insulaire, pour préserver notre identité, toujours dans le respect des valeurs de liberté, de solidarité et de tolérance.



Denis PALLUEL	59 ans	Enseignant	Poulbrac
Fred BERNARD	36 ans	Commerçant	Bourg
Marie Jo BERTHELE	70 ans	Retraitée industrie aéronautique	Porsnoan
Jean GOUZIEN	65 ans	Retraité marine marchande	Kerlan-Pen Ar Lan
Mickaël GRUNWEISER	35 ans	Employé Penn Ar Bed	Penn ar Guear
Alex LE MITH	65 ans	Retraité	Parluchen
Marie-Noëlle MINIOU	59 ans	Employée	Bourg
Dominique MOIGNE	60 ans	Pharmacienne	Kerinec
Ines ORLACH	25 ans	Employée Office du tourisme	Le Godec
Fanch QUENOT	37 ans	Animateur naturaliste	Kerivarc'h
Joël RICHARD	55 ans	Responsable géotechnique	Mezareun
Lydia ROLLAND	48 ans	Cadre entreprise aquacole	Poulfeas
Thierry ROLLAND	53 ans	Artisan	Le Godec
Emilie TIERSEN	33 ans	Artiste musicienne	Le Manoir
Fabienne TOULAN	55 ans	Employée de commerce	Frugullou

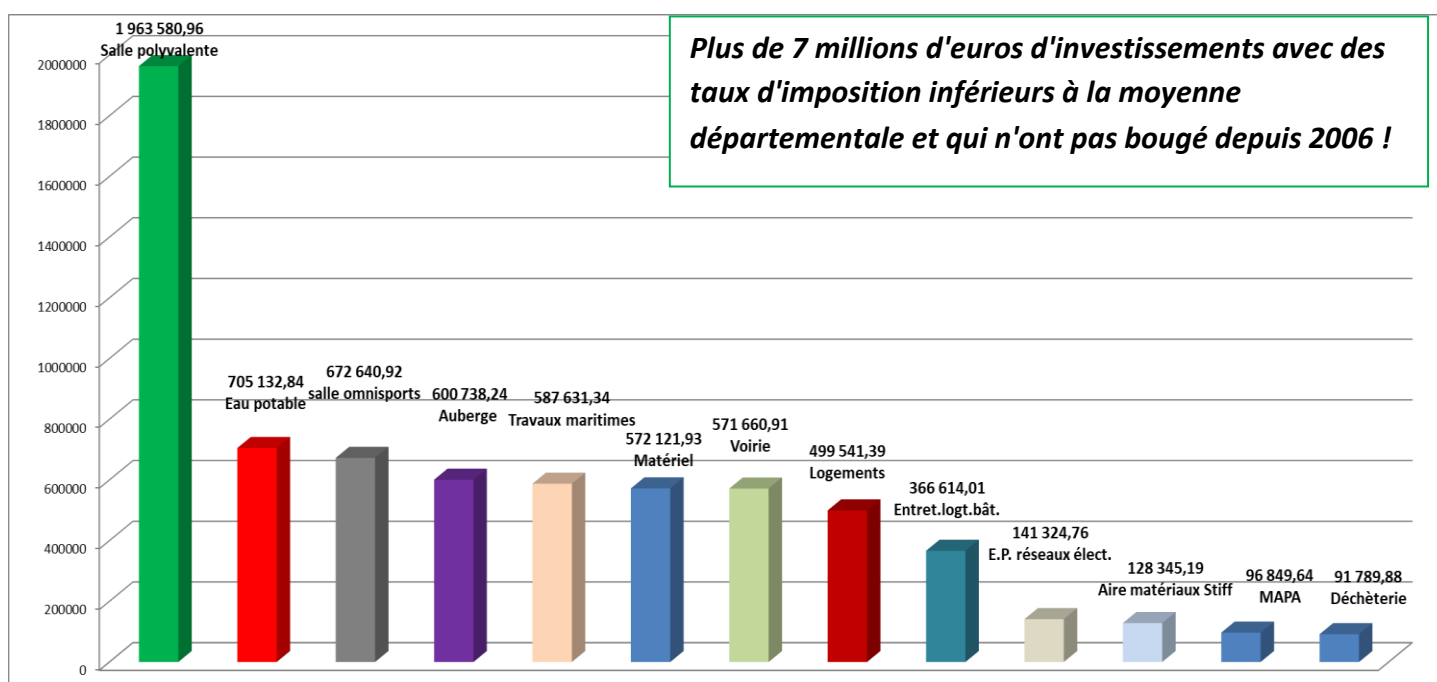
Ce que nous avons fait !

- **La salle polyvalente** tant attendue est devenue réalité. Belle et fonctionnelle elle semble appréciée de tous et sera un outil précieux pour la vie associative, culturelle et pour les réunions festives ou familiales !
- **La Maison des Assistantes Maternelles (MAM)** a permis aux jeunes parents actifs de trouver une solution pour la garde de leurs enfants et la création de 3 emplois d'assistantes maternelles.
- **La remise en état du barrage** pour garantir l'alimentation en eau potable de la Commune.
- **La rénovation en profondeur de la salle omnisports**, pour permettre à nos jeunes et aux moins jeunes de pratiquer du sport dans de très bonnes conditions.
- **La rénovation et l'extension de la Maison de Retraite** a été confiée au Logis Breton. Les travaux ont démarré et s'achèveront en fin d'année (coût total environ 2 millions d'euros).
- **L'Auberge de Jeunesse**, qui permet de renforcer l'accueil touristique et favorise la venue de groupes sportifs ou culturels a été entièrement réhabilitée.
- **La digue de Corce et d'autres ouvrages maritimes** endommagés par les tempêtes ont été refaits.
- **La lutte contre l'enfrichement et la relance de l'agriculture deviennent réalité** : augmentation des surfaces défrichées en lien avec les Chasseurs et le PNRA, lutte contre les plantes invasives, **installation d'un maraîcher, ...**
- **La poursuite de la politique en faveur du logement** : réhabilitation maison du Bel Air et maison « Bon », rénovation de logements communaux, ...
- **La transition énergétique** s'impose comme un dossier majeur sur notre île non raccordée au réseau national : aide à l'isolation des logements, développement de l'énergie photovoltaïque, ...

Et beaucoup d'autres choses ...

Car la vie d'une commune au quotidien c'est l'entretien des espaces publics et de la voirie, l'accueil scolaire ou périscolaire des enfants, la gestion des déchets, la gestion d'un aérodrome, d'un camping, l'entretien du patrimoine bâti, l'eau et l'assainissement, l'aide à domicile, et l'aide sociale, ... Cette gestion communale se fait aussi grâce à l'investissement d'un personnel compétent et souvent polyvalent.

Bilan du mandat 2014-2019



Une action renforcée au sein des Iles du Ponant

Ouessant ne fait pas partie d'une intercommunalité mais n'est pas pour autant isolée. Outre le **Parc d'Armorique**, l'**Association des Îles du Ponant**, présidée par le Maire d'Ouessant, est devenue un partenaire incontournable de toutes les Communes insulaires. Grâce à l'action concertée de toutes les îles, une loi instaurant une **dotations de solidarité insulaire** a été votée et s'applique maintenant depuis trois ans. Chaque année Ouessant reçoit une dotation supplémentaire d'environ 180 000 €. Les contrats de partenariat signés avec **l'Etat**, **la Région**, ainsi que d'autres partenaires, ont permis à notre Commune d'obtenir pour un total d'environ deux millions d'euros de subventions, sans compter celles du **département du Finistère**.

Ces contrats avec l'Etat et la Région arrivent à échéance en 2020 et nous renégocions une **nouvelle convention pour les 6 ans à venir**. Par ailleurs, nous poursuivons le combat pour une **vraie reconnaissance de l'insularité**. Les Maires des îles ont été reçus récemment à l'Assemblée Nationale et au Sénat et vont faire des propositions dans le cadre de la future **loi de "décentralisation, différenciation et déconcentration"**.

Ce que nous allons faire !

Six ans cela passe vite et le temps des projets coïncide rarement avec le temps électoral. Plusieurs dossiers déjà lancés vont trouver un aboutissement concret dans les prochains mois :

- **Relance de l'agriculture** : deux candidats ont été sélectionnés, l'un pour un élevage de brebis laitières et transformation en fromage, l'autre pour un élevage de vaches de Jersey et transformation en fromage, beurre, yaourts, ... Leur installation est prévue en 2020-2021. Un hangar agricole et un atelier de transformation avec local de vente vont être construits et leur seront remis en location.

- **Aménagement des espaces naturels** (pointes les plus fréquentées) : le plan d'action est prêt et les travaux vont démarrer et se feront en deux tranches.

- **Création d'un atelier artisanal** à la caserne où deux entreprises vont s'installer (démarrage des travaux au printemps).

Nous nous engageons à étudier et lancer de nouveaux projets, selon les moyens financiers disponibles.

BATIMENTS, INFRASTRUCTURES

- **L'Ancien collège Sainte-Anne** vient d'être acquis par la Commune. Il va être rapidement réhabilité pour en faire une « maison des associations », qui permettra aux associations de l'île de se réunir pour leurs activités et de stocker leur matériel.

- **L'ensemble immobilier Sainte-Anne** devra être racheté à l'Etablissement Public Foncier Régional. Les terrains au nord sont voués à l'activité maraîchère. L'affectation des locaux du grand bâtiment des sœurs n'est pas encore définitivement arrêtée. Les étages supérieurs seront transformés en logements, le rez de chaussée pourra accueillir des activités de service.

- **Fort Saint-Michel** : grâce au projet « Phares » d'installation d'une centrale solaire, l'Etat a enfin accepté de procéder au déminage des alentours du fort et de l'étage supérieur. Il sera ensuite rétrocédé à la Commune qui disposera principalement des cours supérieures et des bâtiments attenants. Il convient de réfléchir à l'utilisation qui pourra en être faite (activités artisanales, visites touristiques, ...).

- **L'Eglise Saint-Pol-Aurélien** fait partie du patrimoine de l'île. Mais de gros travaux sur la charpente et la toiture sont nécessaires. En l'absence de dispositif pour subventionner de tels travaux très coûteux, nous ferons donc appel à la générosité publique (souscription, mécénat, ...).

- **Divers** : les ouvrages routiers, les ouvrages maritimes (cales, port de Lampaul avec les bâtiments et notamment le local SNSM, ...) feront également l'objet de travaux importants pour assurer leur pérennité.

ENVIRONNEMENT

- **Transition énergétique** : Ouessant, île non raccordée au continent, ne peut continuer de dépendre d'une énergie coûteuse et polluante. Le Plan Pluriannuel de l'Energie prévoit pour les îles non raccordées d'atteindre l'autonomie énergétique en énergies renouvelables pour 2030. Une échéance intermédiaire à 50 % devra être atteinte en 2023. Pour cela, l'énergéticien spécialisé dans le renouvelable, « Akuo Energy » a bâti le projet « Phares » présenté lors de réunions publiques et qui associera le photovoltaïque, une éolienne et deux hydroliennes. Nous poursuivons l'équipement photovoltaïque en association avec le



Syndicat d'Énergie du Finistère, et le stockage sera développé grâce aux installations d'EDF-Systèmes Énergétiques Insulaires. Sans oublier toutes les opérations relatives à une maîtrise de la consommation.

- **Eau/Assainissement** : un diagnostic complet des installations est en cours et des mises aux normes devront être faites, notamment dans le domaine de l'assainissement.

- **Déchets** : depuis 15 ans des progrès considérables ont été faits et les sources de pollution du milieu ont été tariées ! Mais il reste des progrès à faire dans un contexte financier difficile en raison des coûts de transport. Il faudra absolument réduire au maximum les volumes de déchets à la source, notamment tout ce qui est fermentescible. Une réflexion sera engagée visant à permettre à chacun de maîtriser ses volumes et donc le montant de sa facture. Un tri plus poussé sera effectué grâce à l'extension des consignes de tri qui permettra de mettre dans la poubelle jaune beaucoup plus de produits.

- **Mobilité vertueuse** : une réflexion participative sur les déplacements sur l'île va être lancée, dans le même esprit que ce qui est fait pour l'aménagement des espaces naturels. Avec trois objectifs principaux : favoriser les modes de déplacement non polluants, diminuer le nombre de véhicules sur l'île, protéger la biodiversité en limitant au maximum l'artificialisation des sols.

LE SOUTIEN AUX ACTIVITES ECONOMIQUES POUR MAINTENIR DES EMPLOIS SUR L'ILE

Ouessant, île éloignée du continent, est un bassin de vie. Cela signifie que pour y vivre il faut non seulement un logement, mais aussi un emploi. On constate un certain renouveau dans le domaine des activités économiques. Des habitants se sont lancés ou se lancent dans des projets ambitieux qui contribuent à créer de l'activité et des emplois durables, à mieux développer le tourisme. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider ces entreprises à se créer, à s'adapter, à trouver un repreneur. Le label « Savoir Faire des Îles » est un levier sur lequel il faudra s'appuyer. Les investissements directs ou indirects de la Commune y contribueront : bâtiments, réseaux, voirie et entretien des espaces ... Le rôle de l'Office du Tourisme pour rendre l'île attractive est reconnu et sera encouragé.

DES SERVICES AMELIORES POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Vivre sur une île ne permet pas d'accéder à tous les services d'une métropole. Néanmoins, notre commune offre un panel de services que bien des communes de notre strate démographique nous envieraient !

- L'ouverture d'une « **Maison France Service** » permet maintenant d'accéder plus facilement à Pôle Emploi, la CAF, ... Cette action en liaison avec les services de l'Etat sera poursuivie et renforcée.

- **La MAPA et le service d'aide à domicile** permettent de maintenir nos aînés sur l'île. De nouvelles formes d'habitat adapté vont être étudiées.

- L'installation de trois nouveaux médecins, la présence des cabinets infirmiers, d'autres professions paramédicales, des services de secours (Pompiers, SNSM) nécessite un travail commun pour améliorer l'offre en matière de santé. Des discussions en cours dans le cadre du **Contrat Local de Santé** devront déboucher sur des propositions et des réalisations.

- **L'école**, dont les effectifs ne cessent d'augmenter, et **le collège** seront soutenus et nous mettrons à leur disposition toutes les installations dont ils auront besoin.

- **Le sport et les loisirs** sont largement pris en charge par **les associations**, aidées par la Mairie. Les activités nautiques sont plus accessibles aux jeunes de l'île grâce à la voile scolaire et aux investissements en matériel. Un effort particulier sera fait pour les activités sportives, culturelles et de loisirs pour les jeunes. Une convention de partenariat sera signée avec le « centre de remise en forme » qui se construit pour permettre aux ouessantins(e)s l'accès aux installations et à la piscine.

- **Les transports maritimes** sont une compétence de la Région mais nous devons continuer à nous mobiliser sur des questions vitales pour notre île : infrastructures portuaires, renouvellement de la flotte et bateau du mercredi toute l'année qui est une exigence sur laquelle il ne faut pas transiger !

Pour discuter de tout cela, une réunion publique est organisée samedi 7 mars 2020, salle polyvalente à 20h30.

Elections : le dimanche 15 mars (premier tour) et le dimanche 22 mars (second tour). Le bureau de vote à la Mairie est ouvert de 8h à 18h.